

Québec, le 27 janvier 2021

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux des centres de services scolaires, des commissions scolaires ainsi que des établissements d'enseignement privés,

Nous avons franchi en janvier, grâce à votre travail exceptionnel et à celui de vos équipes, une nouvelle étape importante dans le cadre de l'année scolaire exceptionnelle que nous vivons : le retour de tous nos élèves en classe.

Afin de soutenir la réussite éducative des élèves et de favoriser le bien-être de l'ensemble des acteurs du réseau scolaire, et ce, tout particulièrement dans le contexte de la pandémie, nous avons confirmé aujourd'hui le déploiement de plusieurs mesures qui permettront non seulement d'outiller le personnel scolaire, mais également de mettre en place de nouveaux services de soutien et d'accompagnement destinés aux élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage ou des difficultés psychosociales.

### **Tutorat dans le réseau scolaire**

Dans le souci de soutenir davantage les élèves qui vivraient des difficultés d'apprentissage ou des retards scolaires, une bonification de 11 M\$ a été ajoutée aux règles budgétaires de fonctionnement, dont 1 M\$ est destiné au réseau scolaire privé, et ce, pour permettre l'embauche de tuteurs. Différents acteurs du réseau scolaire ainsi que des étudiants collégiaux et universitaires pourront ainsi être mis à contribution pour offrir des services de tutorat aux élèves. Ce soutien peut être offert sur une base individuelle ou en petits groupes de 4 ou 5 élèves, selon les besoins des élèves.

Pour faciliter le recrutement de volontaires dans les différents organismes scolaires, nous rendons disponible la plateforme Web « Répondez présent ». Celle-ci s'adresse aux étudiants postsecondaires destinés à faire carrière en éducation ainsi qu'au personnel retraité du réseau scolaire. La plateforme est accessible dès maintenant et vous serez bientôt en mesure de consulter les candidatures reçues pour votre milieu. Le réseau scolaire pourra également faire appel à son personnel actuellement en poste ou suppléant pour prêter main-forte dans cette initiative.

### **Soutien additionnel et accompagnement pour la promotion d'une santé mentale positive**

Afin de répondre aux besoins psychosociaux des élèves ainsi que du personnel scolaire dans le contexte de la pandémie, un montant de près de 15 M\$, dont un peu plus de 1 M\$ est destiné au réseau scolaire privé, sera consenti. Il servira à la mise en œuvre de différentes initiatives de soutien additionnel, de formation et d'accompagnement du personnel scolaire.

Ces mesures offriront aux établissements scolaires la marge de manœuvre nécessaire pour bonifier les initiatives destinées à répondre aux besoins spécifiques du personnel et des élèves ainsi que pour choisir les ressources appropriées et les moyens les mieux adaptés dans l'intérêt de chaque jeune, en collaboration avec sa famille.

### **Nouveaux partenariats : un filet de sécurité additionnel pour nos élèves**

En complément de ces mesures, et afin de maximiser l'apport de tous à la réussite de nos élèves, nous annonçons la conclusion de deux partenariats importants totalisant un investissement additionnel de près de 12 M\$. Ces partenariats constitueront un filet de sécurité additionnel pour nos élèves.

#### ***Soutien pédagogique et accompagnement par Alloprof***

En complément de l'offre de tutorat dans le réseau scolaire, un partenariat a été conclu avec l'organisme Alloprof afin d'offrir de nouveaux services de soutien pédagogique et d'accompagnement aux élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage et qui présentent des risques d'échec. Parmi ces services, mentionnons la création d'un portail vers de nouveaux services, l'accessibilité au soutien scolaire le dimanche, la création d'un forum d'entraide avec des étudiants universitaires en enseignement, la constitution d'une équipe d'intervenants pour le tutorat et l'accompagnement ainsi que la création de vidéos pour le secondaire.

#### ***Soutien psychosocial par Tel-jeunes***

Pour bonifier l'offre de service destinée aux élèves qui vivent des difficultés ou de la détresse psychologique, un partenariat a été conclu avec Tel-jeunes. Un soutien psychosocial bonifié sera ainsi offert aux jeunes, notamment grâce au développement d'une application mobile donnant accès à des ressources, des témoignages, des vidéos et à une grande variété de services de soutien psychosocial. Tel-jeunes mettra aussi en place une équipe d'intervenants en recrutant des étudiants collégiaux et universitaires dans des programmes de la relation d'aide.

Des précisions vous seront transmises dans les meilleurs délais vous précisant les diverses modalités associées à ces nouvelles mesures. Nous comptons une fois de plus sur votre aide pour faire de leur déploiement un succès.

En terminant, nous tenons à vous remercier une fois de plus pour votre collaboration exemplaire. Depuis le début de l'année, avec l'ensemble de votre personnel, vous répondez présents pour nos élèves, et toute la population québécoise vous en est reconnaissante.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Le ministre,



Jean-François Roberge